



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

2022-12/40C

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VENCE**

*SEANCE DU 20 Décembre 2022*

*Le 20 Décembre 2022 à 14 h 00*

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois de décembre à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en séance dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie ARGENTE, Vice-Présidente du CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sur convocation régulière du Président envoyée par mail le mardi 14 décembre 2022.

Pour rappel, la séance du mardi 13 décembre 2022 n'ayant pas obtenue le quorum, l'assemblée délibérante n'a pas pu valablement délibérer.

De ce fait une nouvelle séance a été convoquée en date du mardi 14 décembre 2022 avec le même objet. Les décisions y sont prises à la majorité des votes émis, quels que soient le nombre des membres présents.

***Etaient présents (es) :*** Madame Nathalie ARGENTE, Monsieur Hafid BELHOCINE, Madame MOULIN Danièle, Monsieur Pierre GORTINA, Madame Annie QUIDELLEUR

***Excusés (ées) et représentés (ées) :*** -

***Etaient absents (es) ou excusés (ées) :*** Monsieur Régis LEBIGRE, Madame Fabienne ARNIER, Monsieur Francis AYALA, Madame Anna GUAY, Madame Claudia WOLFF, Madame Laurence IMPERAIRE-BORONAD, Monsieur Jean-Marie CIAIS, Monsieur Bernard BARJOT, Monsieur Jean STELLITANO, Madame Catherine RONTANI, Monsieur Jacques CULIOLI, Madame Saïda AOURAGH

**Objet :** **Décision modificative n°1 - Exercice 2022**

**Budget annexe Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile 2022**

**Madame la Vice-Présidente expose,**

Des impératifs juridiques, économiques et sociaux, difficiles à prévoir dans leurs conséquences financières, peuvent obliger le Conseil d'Administration à voter des dépenses nouvelles et les recettes correspondantes qui sont dégagées, soit par des ressources nouvelles, soit par des suppressions de crédits antérieurement votés.

L'adoption de décisions modificatives permet l'ouverture de crédits nouveaux en dépenses et en recettes au cours de l'exercice.

Faisant partie intégrante du budget, elles doivent être présentées en respectant la maquette réglementaire applicable au budget.



Les décisions modificatives qui peuvent être votées en cours d'année résultent des virements de crédits nécessaires, de l'emploi de recettes non prévues au budget prévisionnel ou de dépenses ou recettes nouvelles à y inscrire.

Les modifications suivantes sont proposées :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>GROUPE 1</b>				
<b>PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES</b>				
Article	Libellé	BP	DM N°1	Total après DM
73118	Autres modes de Tarification CARSAT	2.000 €		2.000 €
733141	SAAD CONSEIL DEPARTEMENTAL	650.000 €	- 130.000 €	520.000 €
7388	Autres CAISSES DE RETRAITE			
<b>TOTAL GROUPE 1</b>		<b>652.000 €</b>	<b>- 130.000 €</b>	<b>522.000 €</b>

<b>GROUPE 2</b>				
<b>AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION</b>				
Article	Libellé	BP	DM N°1	Total après DM
6419	Remboursement rémunération Personnel non médical	10.000 €	28.324,90 €	38.324,90 €
6459	Remboursement s/charge de sécurité sociale et prévoyance		4.382,40 €	4.382,40 €
706	Prestations de services bénéficiaires payants	250.000 €	- 85.632,24 €	164.367,76 €
7488	Autres subvention CCAS		156.000 €	156.000 €
7588	Autres produits divers de gestion courante PASRAU	50 €		50 €
<b>TOTAL GROUPE 2</b>		<b>260.050 €</b>	<b>103.075,06 €</b>	<b>363.125,06 €</b>

<b>GROUPE 3</b>				
<b>PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES</b>				
Article	Libellé	BP	DM N°1	Total après DM
773	Mandats annulés	100 €		100 €
778	Autres Produits exceptionnels			
<b>TOTAL GROUPE 3</b>		<b>100 €</b>		<b>100 €</b>

<b>TOTAL GENERAL (GROUPE 1+GROUPE 2+GROUPE 3)</b>			
	BP	DM N°1	Total après DM
<b>SOUS-TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>912.150 €</b>	<b>- 26.924,94 €</b>	<b>885.225,06 €</b>
Excédent de la section d'exploitation reporté en 2021		204,80 €	204,80 €
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>912.150 €</b>	<b>- 26.720,14 €</b>	<b>885.429,86 €</b>

<b>DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION</b>				
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP</b>	<b>DM N°1</b>	<b>Total après DM</b>
60621	Combustibles et carburants	2.000 €	- 800 €	1.200 €
60624	Fourniture administratives	400 €		400 €
60628	Autres. fournitures non stockées	1.000 €	- 500 €	500 €
6068	Autres achats non stock matériel fournitures	1.500 €	- 800 €	700 €
6251	Voyages et déplacements	17.000 €	- 1.300 €	15.700 €
6257	Réceptions	200 €		200 €
6262	Frais de télécommunication	55 €		55 €
6281	Prestations blanchissage à l'extérieur.	500 €	- 400 €	100 €
6288	Autre prestations Evaluation Externe	100 €	- 100 €	
<b>TOTAL GROUPE 1</b>		<b>22.755 €</b>	<b>- 3.900 €</b>	<b>18.855 €</b>

<b>DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>				
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP</b>	<b>DM N°1</b>	<b>Total après DM</b>
6227	Frais actes et de contentieux		10.044 €	10.044 €
64111	Rémunération principale Titulaire	361.100 €	17.728 €	378.828 €
64112	NBI, Supp Fam de Trait, Indemnité Résidence	20.300 €	- 500 €	19.800 €
641184	Indemnité inflation Titulaire		2.000 €	2.000 €
641188	Autres indemnités Rég Indemnitaire Titulaire	73.588,04 €	- 15.000 €	58.588,04 €
64131	Rémunération principale Non Titulaire	301.000 €	- 30.000 €	271.000 €
641384	Indemnité inflation non Titulaire		1.400 €	1.400 €
64511	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	45.120 €	- 4.000 €	41.120 €
64513	Cotisations caisse de retraite	16.000 €	- 1.000 €	15.000 €
64514	Cotisations à l'ASSEDIC	14.000 €	- 1.000 €	13.000 €
64515	Cotisations à la C.N.R.A.C.L	37.000 €	- 4.000 €	33.000 €
64518	Cotisations autre organismes sociaux	12.000 €	500 €	12.500 €
6475	Médecine du travail	800 €	1.675,39 €	2.475,39 €
<b>TOTAL GROUPE 2</b>		<b>880.908,04 €</b>	<b>- 22.152,61 €</b>	<b>858.755,43 €</b>

<b>DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE</b>				
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP</b>	<b>DM N°1</b>	<b>Total après DM</b>
6132	Entretien & réparation autre matériel	500 €	200 €	700 €
61558	Entretien & réparation autre matériel	1.000 €	- 500 €	500 €
61561	Informatique	2.894,96 €	1.300 €	4.194,96 €
6163	Assurance Transport	3.100 €	- 1.200 €	1.900 €
6188	Autres frais divers	500 €	- 400 €	100 €
623	Publicité, publications	200 €	- 100 €	100 €
627	Services bancaires & assimilés	122 €		122 €
6541	Créances admises en non-valeur		82,47 €	82,47 €
6588	Autres (PASRAU)	50 €		50 €
673	Titres annulés sur exercice antérieur	100 €	- 50 €	50 €
678	Autres charges exceptionnelles	20 €		20 €
<b>TOTAL GROUPE 3</b>		<b>8.486,96 €</b>	<b>- 667,53 €</b>	<b>7.819,43 €</b>

TOTAL GENERAL (GROUPE 1 + GROUPE 2 + GROUPE 3)			
	BP	DM N°1	Total après DM
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	912.150 €	- 26.720,14 €	885.429,86 €

Au titre des groupes fonctionnels la décision modificative n°1 s'établit ainsi :

GROUPES FONCTIONNELS		MONTANTS EN EUROS	TOTAL EN EUROS
DÉPENSES	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation	- 3.900 €	- 26.720,14 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	- 22.152,61 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	- 667,53 €	
RECETTES	Groupe I : Produits de la tarification	- 130.000 €	- 26.720,14 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	103.075,06 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté		204,80 €	

Le nouveau budget total 2022 s'établit ainsi :

GROUPES FONCTIONNELS		MONTANTS EN EUROS	TOTAL EN EUROS
DÉPENSES	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation	18.855 €	885.429,86 €
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	858.755,43 €	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	7.819,43 €	
RECETTES	Groupe I : Produits de la tarification	522.000 €	885.429,86 €
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	363.125,06 €	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	100 €	
002 Excédent de la section d'exploitation reporté		204,80 €	

Le Conseil d'Administration ouï cet exposé délibère et décide :

- **D'approuver**, la décision modificative n°1 du budget annexe du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile pour l'exercice 2022

**Ce à l'unanimité**

*FAIT ET DELIBERE A VENCE, LE 20 Décembre 2022*

Le Président,  
Pour le Président et par délégation  
Madame Nathalie ARGENTE  
Vice-Présidente



Pour le Président,  
La Vice-Présidente

2022-12/40 C

4

